

Réunion entre le Maire d'Urrugne et le bureau du Conseil de Quartier de SOCOA-CORNICHE

1 er décembre 2023 à 15h30 en Mairie d'Urrugne

Participants :

Maire d'Urrugne accompagné de Mme Véronique TASTET (Elue référente du Quartier), Mrs Aje LEIJENAAR (Délégué à la Démocratie participative) et Mattin RAFU RUIZ de ALDA LAAKSONEN (Conseiller délégué chargé des sports)

Mmes Isabelles ITURBIDE et Anna-Malika CAMBLATS, Mrs Titou LARREGAIN et Paul GONTHIER, représentant le Bureau du Conseil de Quartier SOCOA-CORNICHE (CQSC)

Suite à la réunion en Mairie organisée le 30/10/2023 à la demande du Conseil de Quartier et à l'Assemblée générale du Conseil de Quartier du 11/11/2023, Monsieur le Maire d'Urrugne avait proposé une rencontre au bureau du CQSC pour lui faire part de ses réflexions et propositions après ces échanges.

Monsieur le Maire nous fait part de sa décision personnelle de ne pas donner suite au projet de réalisation d'un Pumptrack sur la prairie de Socoa, après mure réflexion et après avoir :

- Constaté l'opposition du Quartier à la réalisation de ce projet sur ce site, avec les éléments justificatifs présentés à la Mairie, sans contester la volonté de la Mairie d'équiper la commune d'un Pumptrack répondant aux attentes de la jeunesse ;
- Pris en considération les propositions d'aménagement doux et écologique des deux prairies, présentés en réunion, soutenus par le CQSC et présentés au Budget participatif d'Urrugne pour 2024, qu'il juge intéressantes et cohérentes avec la Démocratie participative qu'il promeut.

Il propose au Conseil de Quartier de faire part de sa décision aux habitants du Quartier, en prenant bien en compte ces deux éléments qui ont pesé dans son choix. La Mairie poursuivra l'étude du Pumptrack sur le terrain libérable par les ASF, qui constitue une opportunité intéressante pour le Bourg, qui est apparue tardivement et mérite d'être travaillée. Il ne fera pas de communication publique sur cette décision, dont il informera le Conseil municipal.

Les Conseillers présents partagent ce choix personnel du Maire et souhaitent que le Quartier de Socoa soit un exemple de concertation, après les difficultés de dialogue des dernières années.

Les représentants du Conseil de Quartier remercient M les Maires de cette décision sage, qui traduit la volonté d'écoute des aspirations des Socotars et qu'ils accueillent avec satisfaction et soulagement.

Monsieur le Maire souhaite que les deux projets présentés au Budget participatif par le Conseil de Quartier soient examinés dès cette fin d'année dans le cadre de la Séquence démocratique des investissements, car leur montant est élevé pour l'enveloppe de ce Budget participatif. Il s'agit d'investissements communaux et syndicaux qu'il soutient totalement, même si leur programmation dépendra des priorités et capacités d'investissement de la Commune et du Syndicat.

Monsieur le Maire insiste sur l'importance qu'il accorde à cette Séquence et au dialogue qu'il souhaite avoir avec les 7 Quartiers, pour éclairer les choix communaux, avant que les décisions d'investissement ne soient prises.

Madame Véronique TASTET contactera les personnes tirées au sort pour compléter la représentation du Conseil de Quartier pour la Séquence démocratique des investissements. Ces volontaires enrichiront le panel de représentants du Quartier et pourront entrer dans la dynamique d'échange de ce Conseil, en améliorant sa représentativité. Si elle le souhaite elle pourra joindre le Bureau du CQSC pour être accompagnée lors de certains de ces contacts.

Sont discutées les formes de sollicitations possibles des habitants des Quartiers pour faire remonter des propositions d'amélioration. La forme de fiches papier proposée par la Mairie pourrait être complétée par des enquêtes par internet tel que celle réalisée par le Conseil de Quartier de Socoa sur le devenir de la prairie, système efficace mais qui favorise le foisonnement des projets pas toujours finançables, nécessite des retours et limite l'expression des personnes maîtrisant mal le numérique. Les deux formes d'enquête peuvent se compléter.

Un échange a lieu sur les projets de plantation, de jardin participatif et de composteur collectif. Il sera transmis par le Maire aux Services techniques en vue d'un examen et d'un échange avec le Bureau du CQSC. Ils bénéficieront de l'expérience des jardiniers d'Urrugne qui seront appelés à entretenir ces espaces. Des contacts ont été pris et seront poursuivis avec les écoles, centre de Loisir et résidence Sénior qui pourraient s'impliquer dans les jardins participatifs, toujours difficiles à animer dans la durée mais très pédagogiques, et occasion de rencontres intergénérationnels. Le conseil de professionnels, d'associations ou d'écoles horticoles sera utile pour le choix des plants et les modalités de gestion.

Sont évoquées également les obligations prochaines (2024) des collectivités de proposer des solutions de tri de bio déchets (et pas de déchets) donc des zones de compostage, comme cela vient d'être initié à Ciboure par un Comité de Quartier et existe en Espagne ou en Suisse avec les « poubelles marrons ». Un composteur est proposé dans le cadre de l'aménagement de la prairie amont Untxin, pour les déchets verts qui y seront produits, mais d'autres initiatives devront être prises pour équiper les quartiers d'immeubles et développer la formation ou sensibilisation correspondante. Cela pourra être discuté dans le Conseil de Quartier, de même que la relocalisation des sites de dépôt des déchets triés, qui devront être proches de places de stationnement non gênantes et seront sans doute reconstruits en solution « enfouie » comme à Ciboure, en sachant que cela implique la Communauté d'Agglomération PB qui est responsable de la Collecte.

Un échange a lieu sur la mobilisation des 7 Conseils de quartiers qui connaissent une dynamique très variable selon les quartiers. Des échanges et invitations mutuelles pourraient avoir lieu pour la favoriser. Le CQSC les a joints pour leur proposer de se rencontrer et d'échanger, comme il l'a fait avec le Comité de Quartier de Socoa-Untxin sur Ciboure, mais la réponse a été partielle.

Monsieur le Maire indique que la question de la Route de la Corniche devrait intéresser le CQSC, c'est effectivement ce qui a été approuvé lors de l'Assemblée générale ainsi que d'autres sujets intéressant globalement le Quartier de Socoa comme le devenir du Fort, de la promenade longeant le parking de dériveurs. Il évoque d'autres sujets qui nécessiteront également une consultation des Conseils de Quartier. Il pose la question du Manège, les participants l'auraient mieux vu avant le parking des dériveurs que là, sa couleur rose manque un peu d'intégration environnementale, le principal c'est qu'il n'y ait pas d'autres aménagements de ce type désormais sur la prairie.

Monsieur le Maire indique que des ajustements ont été demandés pour la Convention-cadre des Conseils de Quartier par Olhette notamment, qui semblent admissibles par le CQSC. Il les soumettra aux différents quartiers en espérant aboutir à une version unique, mais pourra admettre si nécessaire de petites différences rédactionnelles si le fond est préservé.

Remerciements pour l'écoute et l'accueil des différentes propositions.